P. Keralum jouit d'un puissant crédit au séjour des élus. D'autres, sans doute, ont obtenu des faveurs analogues de la part du saint Missionnaire, puisque déjà, dans le cimetière de Mercedes, au pied du monument où ont été déposés définitivement ses restes mortels, les habitants de la contrée manifestent, par leur assiduité à venir le prier, qu'ils jouissent du privilège de ses bienfaits...

Edmond Thiriet, *O. M. I.*

VI. — Mission de Cross Lake, au Manitoba [1].

Au nord de Saint-Boniface et de Winipeg, s'étend un immense district — celui de Norway-House — que les missionnaires avaient négligé jusqu'ici. Trop peu nombreux pour suffire à tous les besoins, ils avaient d'abord couru vers les populations qui les demandaient et semblaient mieux disposées pour recevoir la parole de Dieu. Mais les protestants s'étaient, de bonne heure, installés dans ce district, et leurs calomnies avaient détourné les Indiens de notre sainte Religion.

Un Indien catholique, étant venu du lac Pélican se fixer à Cross Lake, — situé à 60 milles à l'est de Norway-House — édifia par sa piété et sa grande foi ces pauvres gens. Il leur parla du prêtre et de l'Église catholique ; et il le fit si bien qu'en 1901 le chef de cette réserve écrivit à Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, pour demander que des missionnaires catholiques vinssent les visiter et leur parler.

La Providence semblait avoir tout disposé dans ce but. Je me trouvais alors à Saint-Boniface, ayant dû laisser ma mission du lac Pélican, pour venir faire soigner une blessure qui mettait mes jours en danger. Un jeune

(1) Voir *Missions*, N° 214, page 387.

Père, d'autre part, nous arrivait de France, pour les missions indiennes. Les détails furent vite arrangés ; et, au mois de septembre 1901, — presque littéralement *sine baculo* et *sine perâ* — nous embarquions pour notre nouvelle mission.

A notre arrivée là-bas, une cabane indienne se trouvait libre, la famille devant hiverner dans le grand bois. Vite, — par les soins de M. Mac-Leod, employé de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, — la cabane est bousillée ; et nous nous installons, car le froid est déjà très vif.

Grand émoi chez le ministre méthodiste. Il convoque le ban et l'arrière-ban de ses fidèles, et lance tout son monde en campagne pour bien prémunir ses gens contre le danger nouveau.

Cependant, le dimanche, nous sonnions la petite clochette de notre autel portatif ; et, répondant à sa petite voix douce et craintive, les Indiens venaient, de plus en plus nombreux.

Ils écoutaient avidement la parole du prêtre et, bientôt, surent quelques-uns de nos cantiques — qu'ils chantaient ensuite, le soir, dans leurs loges. Et ces chants ne manquaient pas d'attirer les Nicodèmes, qui n'avaient pas eu le courage de mécontenter leur ministre en venant nous voir ; et c'étaient alors des causeries sur la religion, et le catéchisme était répété, aussi fidèlement que possible, par ces bonnes gens.

Bientôt, les Indiens qui faisaient la pêche à quelque 20 milles de là, me firent demander, — voulant, eux aussi, entendre la bonne Nouvelle. Vite, je pars ; et j'arrive au milieu d'un petit village de huttes, où grouillaient de nombreuses familles. On me conduit, d'abord, dans la plus grande de ces huttes ; mais il fallut loger chez tous, à tour de rôle. Et c'étaient des questions et des réponses, des exhortations, des instructions, des chants, etc.

Au bout d'une dizaine de jours, comme je parlais de m'en retourner à Cross Lake, un grand nombre m'amenèrent leurs enfants, me demandant de les baptiser.

Avec quelle joie je conférai le saint Baptême à ces chers petits, sachant bien que les parents suivraient, tôt ou tard, la même voie !

Revenu à Cross Lake, je reçus, là aussi, plusieurs abjurations... Je ne savais à quoi attribuer tant de merveilles, quand je reçus, peu de temps après, une lettre du Carmel de Mende — mon diocèse d'origine :

— « Avec la permission de mes supérieures », m'écrivait une de ces saintes religieuses, « j'ai résolu de me dévouer pour la conversion de vos Indiens : je donne, devant DIEU, dans ce but, toutes mes prières, bonnes œuvres et pénitences. »

Je compris alors d'où nous venaient tant de faveurs...

Au printemps de 1902, nous commençâmes la construction d'une belle petite église et d'une maison pour nous. DIEU nous envoya des dons. Les autres missionnaires du pays partagèrent avec nous les richesses de leur pauvreté :

— « Je vous envoie $50.00 (250 francs) », nous écrivait l'un d'eux, « pour vous acheter une chemise. » Une belle chemise, n'est-ce pas ?...

Au mois d'octobre 1902, les travaux étaient finis. Et, au jour de l'inauguration, — dans ce pays où, à notre arrivée, nous n'avions qu'un seul catholique — nous comptions déjà plus de trois cents fidèles.

Aujourd'hui, nous avons, dans cette mission, une belle école — construite par le R. P. Pierre LECOQ — où les Révérendes Sœurs Oblates, fondées dans ce but par Mgr Adélard LANGEVIN, donnent une éducation vraiment catholique à plus de cent enfants.

C'est ainsi que, peu à peu, nous amènerons à la Foi tous ces chers Indiens. Je suis envoyé, maintenant, à la Mission de Berens River. Dans ce poste et dans les environs, se trouvent encore de nombreux Indiens protestants — et même des païens, qui n'ont encore jamais vu le prêtre. Si DIEU m'accorde la santé, malgré mes 75 ans, je veux aller à eux ; et, avec le secours de la grâce d'En Haut, « nous les aurons ».

Mais il me faut, pour cela, des parrains ou des mar-

raines qui, comme la sainte Carmélite dont je vous ai parlé, fassent violence au ciel. Vénérés lecteurs, qui de vous ne voudra pas prier pour mes chers Indiens ?... Les ressources matérielles, l'argent, etc. : DIEU y pourvoira. Des âmes, d'abord, des âmes !

Au revoir, chers lecteurs ! Je vous dirai, l'an prochain, si vos prières ont été exaucées.

Étienne BONNALD, *O. M. I.*

VII. — A la Mémoire de Mgr Pascal.

A l'occasion de la mort du regretté Mgr Albert PASCAL, Évêque de Prince-Albert (Saskatchevan), S. G. Mgr Joseph Bonnet, Évêque de Viviers, a publié, à la date du 20 juillet 1920, une touchante lettre pastorale, que nous sommes heureux de reproduire. Mgr Bonnet, le prélat consécrateur de Mgr PASCAL, est l'une des plus vénérables figures de l'Épiscopat français.

Un prélat, qui nous était cher et qui comptait parmi vous de nombreux et fervents amis, vient de terminer, dans un coin obscur de la Provence, sa noble et vaillante carrière apostolique. Le devoir et l'amitié nous conviaient à ses funérailles. Impuissant à nous y rendre, nous avons voulu y être représenté par un membre de notre Administration et par un délégué du Chapitre. Nous ne résistons pas au désir de déposer sur la tombe, qui vient de se fermer, notre fraternel hommage. Nous voudrions, en vous associant à nos regrets, vous faire partager notre admiration pour la glorieuse et sainte vie que vient de clore ici-bas la plus humble et la plus sainte mort.

Monseigneur PASCAL appartenait à notre Ardèche par sa naissance, et il lui était attaché par toutes les fibres de son cœur. Il sortait d'un de ces foyers bénis où les enfants sont nombreux et où les parents, profondément chrétiens, s'honorent de donner un de leurs fils au sanc-